

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LE CHAT SORT DU SAC

Les dessous d'une sale affaire

Depuis que la nouvelle administration est entrée à l'Hôtel-de-Ville nous avons prétendu que les affaires de la ville n'étaient pas administrées au conseil municipal, mais par un groupe de tireurs de ficelles qui n'ont d'ambition que celle d'avancer leur intérêt personnel et d'exercer leur basse rancune politique. Nous avons souvent produit des preuves à l'appui de notre affirmation.

A plusieurs reprises, nous avons signalé des résolutions préparées en dehors de l'Hôtel-de-Ville, par des échevins qui n'en comprenaient pas même le sens. Toutes ces résolutions, que la majorité votait aveuglément, avaient pour unique but de mettre en mauvaise posture l'ancienne administration, et de nuire à son chef, le maire Bouchard. Leur effet a été invariablement nul, et très souvent contraire aux intentions du groupe disposé à sacrifier l'intérêt de la ville pour démolir la réputation du maire.

Le principal chef de ce groupe a été et est encore notre député au provincial. Il a mieux caché son jeu que les autres car, dans le but de jouir des spectacles qu'il préparait, il s'est souvent rendu dans la salle du conseil pour voir ses valets à l'oeuvre; souvent, il a eu des déceptions car, fréquemment, ses manœuvres ont été déjouées par la minorité échevinale.

Ce tireur de ficelles, aussi grouillant que malhabile, était pourtant celui qui, il y a trois ans, accusait le député au provincial d'alors de s'occuper d'affaires municipales.

La preuve la plus éclatante que ceux qui administrent la ville ne sont pas les échevins de la majorité, mais un groupe de chefs politiques bleus et cailles, vient d'être donnée par un incident tout à fait typique.

On sait que vers la fin d'octobre dernier, la majorité du conseil engageait, à raison de \$2.50 de l'heure, un monsieur Gougeon, de Montréal, pour faire ce qu'on prétendait devoir être une vérification des livres de comptabilité. On a voté une première somme de \$1500. à cette fin, mais on n'a pas limité la durée du travail, c'est-à-dire qu'on a engagé la ville dans une dépense dont le montant est inconnu.

La minorité et le maire se sont opposés à cette mesure inutile et si coûteuse. Le maire a demandé sur quelles recommandations on avait engagé M. Gougeon, qui n'appartient pas à l'association des Chartered Accountants ni à celle des Comptables Licenciés de la Province de Québec, de préférence à tous les autres comptables qui appartiennent à ces associations reconnues. M. Louis Augustin a répondu qu'il ne voulait pas nommer ceux qui l'avaient recommandé. Cette réponse et l'attitude étrange des échevins de la majorité faisaient soupçonner, encore une fois, que cette majorité, en votant cette résolution, agissait tout simplement comme l'instrument du groupe de politiciens agissant dans l'ombre. C'est-à-dire que cette majorité, qui devait établir un prétendu régime d'économie à l'Hôtel-de-Ville, lançait la ville dans une aventure folle qui va coûter des milliers de dollars pour plaire à la clique qui les avait portés à l'Hôtel-de-Ville.

Mais, comme les esprits dirigeants de cette clique sont bêtes comme leurs pieds, la vérité n'a pas tardé à se faire jour.

Voici une partie des dessous d'une sale affaire qui coûtera des milliers de dollars aux contribuables de la ville, déjà inutilement chargés de taxes par une administration qui restera, dans l'histoire de notre ville, comme la plus incompétente que nous ayons eue depuis notre incorporation.

On sait qu'il est de droit commun que ceux qui provoquent une vérification de livres sont tenus de payer les frais d'audition, si on ne trouve pas de coupable. Le code municipal le dit en toutes lettres.

On sait aussi que dans le cas d'enquête, les plaignants sont condamnés aux frais, et souvent à des dommages, s'ils faillissent dans leur preuve. Au cours des élections, M. Boisseau et ses acolytes avaient promis de faire faire une enquête contre le maire et les anciens administrateurs. Quand le moment d'exécuter les promesses fut arrivé, les accusateurs se sont dérobés prudemment. Ceux qui avaient été trompés par ces promesses ont commencé à s'agiter, et c'est alors que ceux qui avaient manqué à leur parole ont inventé la vérification actuelle pour apaiser les mécontents.

La majorité échevinale, munie d'une résolution préparée en dehors des bureaux de la ville, vote la résolution extraordinaire.

Trois longs mois se sont aujourd'hui écoulés. M. Gougeon a travaillé le jour et la nuit, et nous avons eu de lui l'unique et important rapport que nos archives seraient plus en sûreté dans une voûte à l'épreuve du feu et des rats, que dans les armoires dans lesquelles elles se trouvent actuellement.

Nous avons, en outre, reçu un compte. Il ne s'élève qu'à dix dollars: c'est dire immédiatement que ce n'est pas celui de M. Gougeon. Il est peu élevé, mais il est, d'une éloquence sublime. Il fera comprendre pour satisfaire la curiosité malsaine de quels grands citoyens les propriétaires et les locataires auront à payer le gros compte, quand il viendra. Il indique aussi que ce ne sont pas les élus des citoyens qui ont machiné cette audition dispendieuse, mais les chefs de la clique qui

a voulu s'emparer de l'Hôtel-de-Ville pour servir l'intérêt de M. Boisseau et du parti bleu.

Il montre aussi que cette clique a rejeté sur les contribuables les frais d'une investigation que les cliquards auraient dû payer eux-mêmes.

Ce compte a été produit à la ville par MM. Laurendeau & Laurendeau, avocats de Montréal, pour une consultation et une entrevue que MM. Jodoin et Charron, deux bons bleus de cette ville, ont eues avec ces avocats au sujet de la nomination d'un vérificateur des comptes de la ville, en octobre.

Ce n'est donc pas la majorité du conseil qui a organisé cette affaire de vérification.

Lorsque le compte a été produit, M. Sylvestre a déclaré avoir eu connaissance de quelque chose de cette affaire, et il a proposé de référer ce compte à l'ingénieur? Singulière attitude: référer un compte d'avocat, pour une entrevue au sujet de la nomination d'un vérificateur, à l'ingénieur de la ville.

Le maire a fait vite comprendre que la ville aurait assez de payer le compte du vérificateur, sans payer les comptes de MM. Jodoin et Charron, qui n'appartiennent, ni de près ni de loin, au conseil municipal.

L'échevin Guillet, secondé par l'échevin Côté, a proposé que le paiement de ce compte soit refusé immédiatement, attendu qu'il n'avait jamais été autorisé par le conseil. La motion a été adoptée à l'unanimité, les échevins de la majorité abandonnant MM. Jodoin et Charron qui peuvent se vanter d'avoir fait la plus belle gaffe du monde en faisant connaître, pour une misérable somme de dix dollars, les dessous d'une machination organisée, aux dépens des contribuables, pour tenter de compromettre le maire et les membres de l'ancienne administration municipale.

Jamais complot politique n'a été démasqué plus clairement.

Ce qu'il y a de déplorable, c'est que ce seront les contribuables de la ville qui auront à payer pour satisfaire la curiosité et l'envie de nuire de MM. Jodoin, Charron et compagnie.

Nous reviendrons sur cette affaire, la semaine prochaine, avec d'éloquents documents à l'appui de nos avancés.

LETTRE POLITIQUE HEBDOMADAIRE

13 janvier, 1922—Les affaires politiques paraissent se gâter, dans certains endroits du pays. On dit généralement qu'il faut un gouvernement composé d'hommes de grands talents, d'hommes avertis pour gouverner le pays dans la crise actuelle. L'hon. M. King a répondu à ce besoin en invitant tous les hommes politiques les mieux qualifiés d'un bout à l'autre du pays, les journaux ont témoigné de la satisfaction en apprenant la formation du cabinet libéral.

Comme d'après la constitution, les ministres responsables, les conseillers de Sa Majesté doivent se présenter devant leurs électeurs avant de prendre leur siège en Parlement, on a fixé la date des élections complémentaires au 19 janvier. L'appel des candidats se fera le 19 courant et le scrutin aura lieu le 2 février, au cas de contestation.

Il ne semble pas probable que les nouveaux ministres aient de l'opposition, mais, tout de même, à une semaine de distance, il paraît s'en dessiner.

D'après les récentes déclarations de l'hon. M. Crerar, le pays a besoin d'un gouvernement fort, énergique et plein de clairvoyance. Ce gouvernement, lui, le chef fermier est prêt à lui prêter main-forte, à l'appuyer et à "coopérer" avec lui.

Les dispositions du chef des fermiers sont réellement sympathiques. C'est un libéral qui serait heureux de revenir, tout simplement, aux bonnes vieilles couleurs.

Tout le monde ne pense pas comme lui dans les rangs de son parti. Ainsi, lorsque le chef est disposé à "coopérer" avec les libéraux, les fermiers de l'Ontario se proposent de faire de l'opposition à l'hon. G. P. Graham, un des ministres les mieux considérés de la nouvelle administration.

Les conservateurs pour leur part se préparent à faire la lutte à l'hon. M. King dans York-Nord. Les autres ministres seront sans doute élus par acclamation. Nous disons que les affaires politiques se compliquent, se gâtent et n'avons-nous pas raison?

A notre point de vue, cette situation est intolérable. Pourquoi n'accepte-t-on pas la décision de la majorité? Pourquoi ne laisse-t-on pas les ministres se faire élire par acclamation, comme il arrive généralement après une élection générale suivie d'un changement de gouvernement?

Nous sortons d'une élection générale. Le peuple a fait connaître sa volonté. Le premier ministre a choisi les hommes les mieux qualifiés pour représenter chaque province dans le gouvernement de la nation. Quel motif peut-on invoquer pour plonger l'électorat une fois encore dans les élections partielles?

Un comté qui a élu un député alors qu'il était simple candidat lui donnera certainement une plus grande majorité encore, lorsqu'il se présentera comme ministre. En somme, c'est une perte de temps, une perte d'argent tout à fait inutile.

Le public réprouvera certainement les agents électoraux qui cherchent à provoquer des élections lorsque le pays, après une campagne politique de plus de trois mois, réclame de ses gouvernants un travail appliqué pour aider à trouver la solution de quelques-uns des plus graves problèmes qui aient encore surgi.

Nous sommes surpris de l'action des fermiers, surtout après les déclarations de l'hon. M. Crerar et celles d'autres chefs provinciaux.

Prenons par exemple les paroles de M. J. L. Brown, député de Lisgar, Man., il disait à Winnipeg, le 11 courant, "Au point de vue de gagner une élection, nous n'en avons pas fait un succès, comme la chose aurait pu arriver, ni un succès dont nous pouvons être contents et satisfait. Il faut admettre, dit toujours Brown, que nous sommes au moment critique de l'histoire de notre organisation. Des mauvais conseils ont souvent changé des victoires certaines en désastres... Nous saurons avant longtemps, dit-il, si nous pourrions consolider nos positions et en tirer avantage ou faire naufrage sur le rocher où sont allées se briser toutes les organisations de fermiers dans le passé,—le rocher de l'action politique directe."

Il faut admettre que ces paroles sont lourdes de sens. De la part de qui viennent les mauvais conseils? Est-ce qu'il suit les chefs, ou bien est-ce que les supposés chefs ne sont que des jouets entre les mains de certains agitateurs politiques?

C'est ce que nous devrions savoir avant longtemps, en se basant sur les paroles de M. Brown.

Crerar désire coopérer avec les libéraux afin de donner au Canada un gouvernement fort.

Les fermiers conservateurs de Calgary refusent de céder un siège à l'hon. Charles Stewart, un fermier ex-premier ministre de l'Alberta.

Les fermiers de la péninsule d'Essex s'organisent pour faire la lutte à l'hon. Geo. P. Graham.

Quels conseils ont prévalu dans ces derniers cas?

Est-ce qu'on méconnaît les directions de Crerar?

C'est là ce qu'on appelle "coopérer" afin de donner au pays un gouvernement fort...?

Le jeu des tireurs de ficelles ne pourra pas tarder d'être mis à jour; le plus vite, le mieux ce sera.

AU THEATRE CORONA

Marcel Hubert et Yvonne
Hubert, en Concert de
Gala, le dimanche, 19
février, à 8 hrs du soir.

SOUS LA PRESIDENCE D'HONNEUR DE M.

RENE MORIN, N. P., M. P., ET DE MADAME MORIN

Le 19 février prochain devrait être un jour faste dans l'histoire de notre ville, à cause de l'événement sans précédent qui s'annonce. En effet, il nous sera donné, si toutes les bonnes volontés se rencontrent, d'entendre simultanément, dans un même concert, deux remarquables artistes. Nous prions respectueusement le public de bien retenir ce fait: il ne s'agit pas en l'occurrence de produire devant notre ville des musiciens amateurs dont le succès dépendrait de la plus ou moins grande bienveillance de l'assistance. C'est tout autre chose que nous avons à cœur. Marcel Hubert et sa sœur, Mademoiselle Yvonne Hubert, sont tous deux des premiers prix du Conservatoire de Paris; ce sont ces deux musiciens que nous voulons amener simultanément chez nous, après que toute la presse française a célébré d'une façon dythyrambique le nom de Hubert.

Ceux qui savent quelle consécration artistique c'est d'être admis à jouer aux concerts Colonne et aux concerts Lamoureux à Paris, comprendront d'avance qu'en fournissant à notre ville l'occasion d'entendre un artiste comme Marcel Hubert, nous avons voulu leur procurer des moments inoubliables d'émotions les meilleures.

Ce n'est pas dans un but de spéculation que ce concert est donné, car aux prix où les billets seront mis en vente, il faut une salle comble pour couvrir les frais de la soirée. Ce que nous désirons simplement, et nous voudrions que ceci fût bien compris, c'est que notre ville, dont le nom est renommé dans le monde entier, à cause de ses instruments de

(Suite en deuxième page)

suite de la première page

musique, prenne sa juste part des honnêtes et reconfortantes jouissances musicales dont sont favorisées les autres villes qui, moins que nous...

Quelques notes biographiques et quelques notes de presse aideront à renseigner les personnes qui ne connaissent pas déjà Marcel Hubert.

L'histoire de ce violoncelliste de 15 ans sera courte. Il est né à Lille le 19 août 1906.

En 1917, il entra au Conservatoire dans la classe de violoncelle de M. André Hekking et deux ans après, âgé de moins de 13 ans, il y obtenait un premier prix.

Son répertoire est très varié. Le programme de Saint-Hyacinthe n'a pas encore été fixé, mais nous aurons à faire notre choix parmi les œuvres qui suivent :

- CONCERTO.....Saint-Saëns.
SONATE.....Bréval.
PIECE DANS LE STYLE POPULAIRE...Schumann.
MENUET.....Mozart.
ADAGIO.....Tartini.
SCHERZO.....Tournemire.
LA SOURCE.....Schumann.
LA FILEUSE.....Popper.
VARIATIONS.....Tchaikowski.
ARDANTE ET TARENTELE.....Goltermann.
INTERMEZZO.....Fornio.
ELEGIE.....Fauré.
CECILIENNE.....Fauré.
LA SOURCE.....Davidoff.
LE CYGNE.....Saint-Saëns.
CONCERTO.....Dvorak.
MENNÉ VARIE.....Locatelli.
SUITE EN UT.....Bach.
VARIATIONS SYMPHONIQUES.....Boëlmann.
Et les OEUVRES de.....Couperin-Salmon

Par cette liste qui est très incomplète, l'on comprendra qu'il n'y a pas à douter de ce qui nous attend le 19 au soir. D'ailleurs, l'unanimité de sentiments des journaux français à l'endroit de Hubert est significative.

"Ce qui m'étonne, ce n'est pas tant que technique extraordinaire de l'instrument, qui peut se comparer à celle de Hekking, des Pollain, c'est surtout une nature merveilleuse de compréhension du goût, du style musical.

Dans "LES INSTRUMENTS", Nadia Bélanger écrit : "Parmi les virtuoses entendus aux CONCERTS COLONNE, il convient de mettre hors de pair le merveilleux petit MARCEL HUBERT si vraiment doué."

"La Liberté" de BORDEAUX s'exprime ainsi : "Le violoncelliste MARCEL HUBERT n'est âgé que de 14 ans. Premier Prix du Conservatoire, élève de notre glorieux compatriote André Hekking, le précoce virtuose nous a montré à quel point la difficulté n'exite plus pour lui, comment à une sonorité pleine et moelleuse, il allie ses teintes exquisées, avec une pénétration parfaite de l'oeuvre interprétée.

Luc Marvy, dans le "MONDE MUSICAL", dans le compte-rendu du Récital Gaveau, écrit ce qui suit :

"Un enfant, paraissant 14 ans à peine. Une technique étonnante pour cet âge, et déjà du charme et de la personnalité. Dans la si vivante Sonate de Bréval, ce jeune prodige a fait preuve d'une musicalité intéressante, même dans 5 pièces de Schumann. Venaient ensuite un Adagio de Tartini, exécuté avec puissance, l'archet bien à la corde, un Scherzo de Tournemire, très original et passablement difficile, accompagné par l'auteur, a eu les honneurs du bis.

A son tour, le "COURRIER MUSICAL" de Paris, dans un article signé Huchard, s'exprime comme suit :

"A peine plus haut que son instrument... ce jeune violoncelliste est depuis longtemps en pleine possession de la technique de son instrument : beauté et variété de son, justesse en pleine et facilité dans les passages les plus périlleux, variété des attaques dans l'archet, qu'il a très "long" et très bien tenu à la corde, avec un détaché remarquable de netteté."

"L'UNION REPUBLICAINE" admire aussi sans réserve :

"Le clou de ce concert fut naturellement M. MARCEL HUBERT, violoncelliste de 14 ans, qui malgré son jeune âge, paraît être en pleine possession de son talent. Une technique parfaite, de magnifiques sonorités, de la puissance, de la délicatesse, du charme et beaucoup d'expression font de lui un merveilleux artiste et nous souhaitons volontiers qu'il nous soit permis d'en entendre fréquemment de semblables."

Pablo, après le concert de NANCY, écrit, le 14 janvier 1919 :

"Le violoncelliste MARCEL HUBERT, âgé seulement de douze ans et demi, tient véritablement du prodige, non pas uniquement par la sûreté et le brio de son mécanisme, mais aussi bien par une ampleur d'archet, une supériorité de style et de sentiment musical qui en font dès à présent un artiste accompli et de tout premier ordre. Et de même à son tour, M. MARCEL HUBERT, cédant aux instants de ses auditeurs émerveillés, voulut bien ajouter à son programme la "Source de Davidoff" où, accompagné d'exquise façon par sa soeur, premier prix du Conservatoire de Paris, il nous fit admirer encore la délicatesse et l'agilité prestigieuse d'un jeu qui, en son absolue perfection, laisse connaître aisément l'école de son maître éminent M. André Hekking."

Le "COURRIER MUSICAL", à son tour, s'exprime ainsi :

"M. HUBERT est déjà remarquable champion du violoncelle. Penché sur l'instrument à qui il semble insuffler un mystérieux fluide, ce jeune virtuose possède déjà les qualités par lesquelles s'imposent à leurs auditeurs des maîtres plus âgés."

Jusqu'ici nous avons surtout parlé du violoncelliste. L'accompagnatrice a sa large part des succès que remporte son jeune frère, et elle y contribue largement. Dans un article "Du Menestrel" signé E. L., nous lisons, à la fin du compte-rendu concert MARCEL HUBERT.

"Mademoiselle Yvonne Hubert accompagna son frère avec ardeur, talent et affection."

C'est beaucoup dire.

"LE SALUT" de St-Malo, en appréciant le concert donné pour les blessés de l'Hôpital 114, s'exprima de la sorte :

"Sa soeur, Mademoiselle Yvonne Hubert, premier prix du Conservatoire de Paris, qui l'accompagnait, recueillit à son tour une ample moisson de bravos en exécutant du piano, en parfaite artiste, une "Berceuse" de Chopin et une "Etude" en forme de valse de Saint-Saëns.

Dans un article signé S. M. F., paru après le concert de MARCEL HUBERT à NANCY, nous notons, au dernier paragraphe, ce qui est dit au sujet de Mademoiselle Hubert :

"Mais il faut partager le magnifique succès obtenu par MARCEL HUBERT et réserver une part des applaudissements à sa soeur, Mlle YVONNE HUBERT, précieuse auxiliaire qui sut être pour son frère ce qu'un fond est au tableau, et qui, dans la tâche aussi ingrate que difficile d'accompagnatrice, mit toute son affectueuse sollicitude, sa science délicate, son talent si sensible, si distingué et compléta ainsi avec bonheur le rôle du soliste."

Ces quelques notes devraient dissiper les doutes, s'il y en a, dans l'esprit de quelques-uns de nos concitoyens. Quand on a fait le tour de France et que partout on a été acclamé avec la même unanimité émerveillée et enthousiaste, il semble futile de vouloir insister pour convaincre notre population que le concert du 19 février ne peut pas être autre chose qu'un événement musical de tout premier ordre.

Pour répondre à une demande qui nous a été faite, afin que tout le monde puisse profiter du passage de MARCEL et d'YVONNE HUBERT à Saint-Hyacinthe, les prix ont été fixés comme suit :

Tout le parterre, c'est-à-dire tout l'orchestre et le parquet du théâtre, sera vendu à un prix uniforme de \$1.50 par siège ; tous les billets seront des billets réservés. Les personnes qui préfèrent être près de la scène, comme celles qui préfèrent se placer un peu plus loin, pourront donc choisir à leur goût, chacun prenant le fauteuil de sa préférence. Les premières rangées de la galerie seront en vente au prix de \$1.00. Tous les sièges seront réservés. Il y a quelques sièges de loges, mais peu nombreux ; leur prix est de \$2.00. L'entrée pour la partie supérieure de la galerie sera de .50c. Ces billets ne sont pas des billets réservés. L'on devrait, en appréciant ce que fait pour notre ville l'organisateur de ce concert, tenir compte de ce que ces prix ont de très raisonnables, et il est évident, pour quiconque veut se donner la peine de calculer, qu'il faut que la salle soit comble pour que celui qui a pris la responsabilité de cette organisation s'en retire indemne. S'il était un Cresus il serait heureux de faire profiter gracieusement sa ville de cette aubaine, mais tout le monde sait que les Cresus sont rares à Saint-Hyacinthe.

Le concert aura lieu au théâtre Corona, le dimanche, 19 février, à 8 hrs du soir.

Plan de la Salle déposé à la Pharmacie Brodeur.

L'HYGIENE

L'AERATION

Le changement d'air dans une maison peut se faire par deux procédés : par la ventilation ou par l'aération. La ventilation est un procédé qui permet l'entrée et la sortie d'une quantité d'air déterminée et calculée suivant les besoins des appartements.

Il semblerait tout d'abord que l'aération fut exceptionnellement facile. Cependant, pour bien faire l'aération, il faut au moins un certain sens d'observation. Une aération mal faite se renouvelle rarement. Pour que l'aération soit entreprise avec fruit, il est nécessaire que l'habitation ait une température convenable au préalable, au moins 65o F. Il est inutile de demander l'aération d'une habitation dont la température avoisine 32o ; dans une telle condition personne ne soumettra son logis à une opération qui aurait pour but d'en abaisser encore la température.

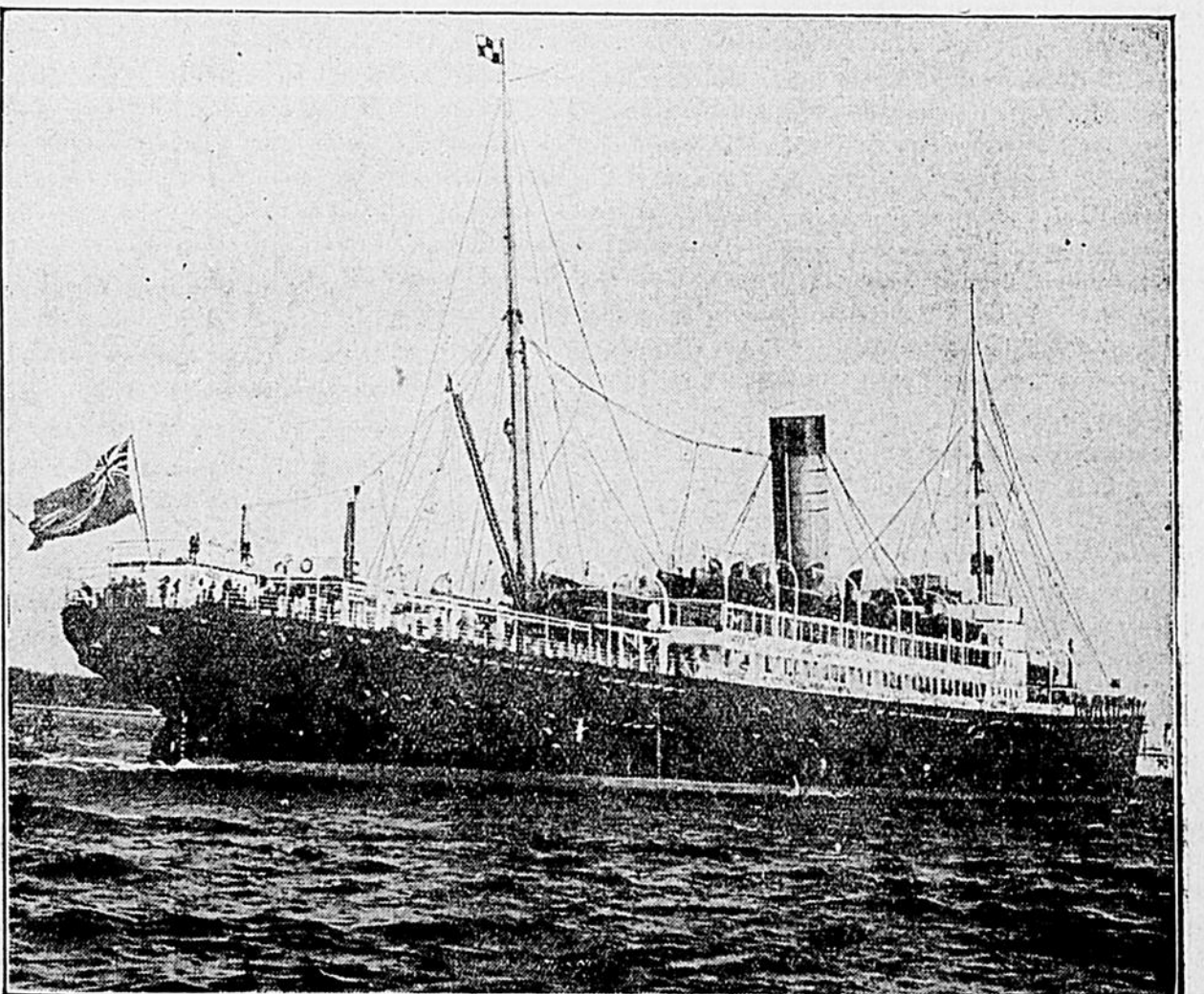
nomique en ce sens qu'il repartit la chaleur plus également, et surtout il est beaucoup plus sain.

Chaque habitation peut être aérée suivant un mode particulier, selon la confection des ouvertures, selon leur nombre et le lieu où elles sont placées ; selon l'orientation de la maison et suivant la direction des vents. A une basse température extérieure, il est mieux d'aérer par une ouverture de la façade opposée à la façade où le vent souffle ; de cette façon l'aération peut être prolongée sans incommoder le personnel de la maison.

Des fenêtres bien appropriées pour l'aération, ce sont les chassis à glissières ou chassis à guillemette, dit chassis anglais. Ce genre de chassis permet de faire entrer l'air dans l'appartement par la partie supérieure de la fenêtre, au-dessus de la tête de ceux qui habitent l'appartement. Le courant d'air se faisant à la partie supérieure, gêne beaucoup moins. En un mot, il faut que l'aération, pour être tolérée et suivie, ne nuise en aucune façon à ceux qui habitent la maison.

IL FAUT VOIR AU Theatre Corona Les 29-30 JANVIER 1922 OUTSIDE THE LAW (Hors la Loi) 8 ROULEAUX Le plus grand film qui soit. PACIFIQUE CANADIEN Le prochain congrès eucharistique sera tenu à Rome le 25 mai 1922. A cette occasion le Pacifique Canadien est à organiser un pèlerinage qui partira de Montréal le 2 mai, sur le transatlantique Montréal, de la flotte du Pacifique Canadien, et se rendra directement à Naples pour ensuite se rendre à Rome assister au congrès et visiter tous les principaux points de l'Italie et de la France, avec arrêt de 6 jours à Paris, et être de retour vers la mi juillet. Le pèlerinage sera sous la direction d'un prêtre canadien. Pour plus amples informations veuillez vous adresser à l'agent du Pacifique Canadien. J. E. Morin, 23 1/2 rue Laframboise. BIERES et PORTERS DOW POUR LES VISITES.

Pour le Transport des Troupes aux Indes LE "SCOTIAN" ET LE "VICTORIAN" SONT CONVERTIS TEMPORAIREMENT EN TRANSPORTS MILITAIRES.



Le "Scotian" quittant Southampton à destination des Indes, avec un chargement de troupes anglaises.

On a appris il y a quelque temps, que le gouvernement britannique avait décidé de nolisier pour le transport des troupes impériales aux Indes, deux navires de la Compagnie du Pacifique Canadien, le "Scotian" et le "Victorian", des paquebots qui faisaient autrefois partie de la ligne Allan, acquise durant la guerre par le Pacifique Canadien. Cette décision du War Office anglais aura pour effet de réduire considérablement les frais occasionnés par le transport des troupes chaque hiver, car l'affrètement durant la morte saison, de ces deux navires affectés ordinairement au service des passagers sur l'Atlantique-nord, coûtera beaucoup moins cher, que si comme d'habitude, on avait nolisé des paquebots construits spécialement pour naviguer dans les mers tropicales, au moment même où le trafic des touristes vers les pays chauds est le plus considérable. Il est vrai qu'il a fallu faire effectuer à bord du "Scotian" et du "Victorian", afin de les rendre propres à leurs nouvelles fonctions, des réparations assez importantes, surtout en ce qui concerne la ventilation générale, car l'on comprend que pour le transport de milliers d'hommes sous le soleil brûlant de l'équateur, il faut nécessairement des quartiers spacieux et bien aérés, mais ces travaux ont été relativement vite expédiés. Déjà, le "Scotian" est parti de Southampton avec un fort contingent de soldats, et lorsque le maire de cette ville, ainsi qu'un groupe d'officiers du gouvernement et de la Compagnie, firent d'inspection du vaisseau, ils déclarèrent que ce qui avait été fait en vue d'améliorer l'aménagement intérieur, était parfaitement réussi. De multiples détails ont été installés un peu partout, et les cabines particulièrement, sont tout à fait confortables. En dépit de toutes ces modifications, on estime qu'il en coûtera comparativement peu pour remettre ces navires en état de reprendre leur service régulier sur l'Atlantique, entre Liverpool et les ports du St-Laurent. Durant la guerre, le "Scotian" avait déjà été utilisé comme transport militaire, navigant sur une distance totale de 128,000 milles au service du gouvernement et prenant à son bord plus de 56,000 officiers et soldats. Il fut activement mêlé aux opérations de Gallipoli.

LE FOYER

Chevalerie Moderne

Ah ! c'est elle : voici la Belle au teint vermeil,
Elsie aux blonds cheveux, sportive et virginale !
On dirait, à la voir si fière, une vestale
Dont la vertu farouche est toujours en éveil.

Dès l'aube, elle a chassé les ombres du soleil ;
Vite, elle a revêtu la robe de percale ;
Parmi l'enchantement de l'aurore amicale,
Ses doigts semblent cueillir des rayons de soleil.

Très alerte, serrée en sa mince jaquette,
Elle marche, tenant sous son bras sa raquette ;
Un jupon court, très blanc, bat ses talons vernis ;

Son oreille a les tons roses du coquillage...
La Belle au teint vermeil entraîne en son sillage
Un féal chevalier armé pour le tennis.

GASTON DESCHAMPS.

LES DEUX SOEURS

L'une tient à la main une fleur ; l'autre penche,
Pour la mieux respirer, sa tête ; et l'on devine
Que ce geste, à demi, qui la couche et l'incline
Fait plus ronde sa gorge et plus souple sa hanche.

Près d'elles, une source au rocher qui s'épanche
Jaillit, qui dans son eau mire Hortense ou Pauline
Et reflète en passant la fraîche mousseline
Où l'une est toute rose et l'autre toute blanche.

En leur double portrait qui lentement s'écaille,
Souriantes, elles se tiennent par la taille
Et pensent aux absents qui les ont faites soeurs

Leur double bracelet a les mêmes camées,
Car elles ont ensemble éprouvé la douceur
D'être toutes les deux en même temps aimées.

HENRI de REGNIER.

A HELENE

Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,
Assise auprès du feu, devidant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous émerveillant ;
"Rousard me célébroit du temps que j'étois belle."

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle
Desjà sous le labeur à demy sommeillant,
Qui, au bruit de Ronsard, ne s'aïlle réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle.

Je seray sous la terre et, fantôme sans os,
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos,
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier desdain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

(Sonnets pour Hélène, écrit après 1574)
PIERRE de RONSARD.

LA MADELEINE

Lorsque Paul Villay se leva, un léger soleil anémié filtrait par l'embrasement de sa fenêtre. Des nuées le voilaient parfois, ce soleil. On eût dit qu'il voulait pleurer, bien que ce fût dimanche.

Paul, un joli garçon de vingt-deux ans, au teint mat, aux yeux profonds comme le rêve, au visage encadré de longs cheveux noirs et d'une barbe adolescente, s'habilla sommairement et vint s'accouder sur l'appui.

Tandis que sur la gouttière quelques moineaux venaient chanter l'heure de vivre en joyeux guillemets, le jeune homme, peu à peu songeur, revit les poèmes de son enfance, ses romances d'avenir et rappela les angoisses malades, les mélancolies inexplicables, qui parfois lui tenaillaient le cœur. Ah ! s'il était prédestiné à l'avortement misérable, après le vertige de pauvres songes stériles ? Son âme se déchira à cette pensée.

Mais le sourire du soleil entre deux pluies montant en effluves de la rue, cette joie automnale l'enveloppa. La nature lui apparut simple et caressante. Il se redressa, acheva sa toilette, et sortit.

Dans la campagne, Paul Villay se sentit à l'aise et comme mollement bercé par l'aménité des choses. Puis un regret le prit. Il eut la sensation d'un vide à la place la plus chaude de son être, et comme la révélation que c'était ce vide de son cœur qui jetait souvent le trouble dans sa pensée et dans sa vie.

Il avait eu jadis des débordements d'affection inutile, de ces amitiés d'enfant qui exigent impérieusement d'être payées de retour. Toujours déçu, il en était venu à se persuader qu'une âme généreuse ne peut vivre dans l'étroite et vulgaire société des hommes.

Pourtant, maintenant, il se sentait trop seul, trop emmuré dans sa sécurité égoïste. Le besoin de s'épancher commençait à le tourmenter. Il se fit, tout en rêvant, un fantôme selon son cœur, et il s'y attacha désespérément, d'un imaginaire amour infini.

Oh ! une amitié d'épousée digne de lui ! une âme douce qui fût vraiment la soeur de la sienne et assez limpide pour refléter son idéal, un cœur qui s'attendrit à l'aveu de ses angoisses, qui se recueillit dans sa tendresse, qui s'exaltât devant la sublimité de ses rêves, une enfant toute simple dont les bras s'enlacceraient autour de son cou et dont les lèvres se poseraient chastement sur son front pensif pour en chasser les ennuis sans raison !

L'après-midi, Paul voulut aller à la fête d'un bourg voisin, pour se distraire, se débarrasser de sa mélancolie, jeter ses rêves au vent folâtre, s'emplier les oreilles du bruit assourdissant des cymbales.

Dans un groupe, il avisa un petit trotin séduisant et l'invita à se laisser emporter avec lui dans l'ivresse tournoyante des chevaux de bois. La ronde frénétique, les sonorités joyeuses de l'orgue et le parfum de ce petit corps lutin, si

délicat, lui mirent du trouble dans les yeux. Il lui parut qu'il avait une nymphe auprès de lui, justement celle qu'il s'était créée le matin. Il se plut au babil agaçant de cette enfant. Il débita même quelques sottises, pour la faire rire.

Le soir, quand la maman vint lire qu'il était l'heure du départ, il demanda à les accompagner un peu toutes deux. Elle devança sa mère pour dire à Paul mille insignifiances qu'elle allait avoir dix-sept ans, qu'elle s'appelait Virginie. Lui, trouva le nom joli et providentiel, parce que, rapproché du sien, il lui faisait songer au roman de Bernardin de Saint-Pierre.

A dater de ce soir là, l'on put voir souvent Paul arpenter la petite rue tortueuse et sombre où travaillait Virginie. De temps en temps, il levait les yeux vers une fenêtre derrière laquelle clignotait la lueur pâle d'une lampe. C'était là, sous l'abat-jour, que marchait l'aiguille alerte de l'aimée.

Celle-ci sortait enfin. Et tous deux, bras dessus, bras dessous, s'en allaient dans le silence du faubourg voisin, à travers les soirs d'automne mélancoliques. Lui, pieusement, laissait déborder la poésie de son âme juvénile. Elle... lui racontait des histoires d'atelier...

Un jour, pris d'un immense découragement, il comprit qu'il s'était trompé, que cette petite tête écervelée était incapable de percevoir les vibrations de son âme ; et l'amère tristesse des poèmes évanouis le mordit au cœur.

Puis, soudain, il se sentit transporté par une idée surhumaine. Il se promit naïvement de soigner cette faiblesse, d'évoquer de pures, de sublimes pensées sous le front obscur et ignorant de cette fille du peuple, d'appliquer sur son âme l'empreinte d'un sceau divin.

Depuis lors, chaque soir, durant de longues heures, Paul Villay se consacra à cette oeuvre folle et sans exemple. Cela dura... jusqu'à ce qu'enfin, ennuyée, un jour, Virginie s'envola.

Plusieurs années après, dans un quartier écarté de Paris, en l'après-midi finissant d'un jour calme, Paul Villay est accoudé sur sa table de travail. Il semble absorbé par la lecture du dernier livre paru. Il ne s'aperçoit pas que le jour tombe, avec une exquise lassitude.

Enfin, enveloppé par le silence de l'heure, Paul se lève et se met à la fenêtre de son cinquième étage pour rafraîchir son front aux caresses de l'air. Insensiblement il se laisse aller à une profonde rêverie, comme en ce matin d'autrefois dont il se souvient bien, quoiqu'il se soit écoulé près de huit ans depuis lors. Et tout en songeant à sa petite ville de province, à ses vingt ans, à ses multiples fiançailles chaque fois rompues, à tout son passé, à son esseulement, il contemple l'incendie du soir, là-bas, du côté de la campagne, au fond de la rue. Un large sillon se creuse dans le ciel empourpré, ruisselant comme une plaie sanglante. Il regarde cela machinalement, car il pense à tout autre chose. Mais, brusquement, son rêve se précise, et il lui semble que sa vie, que le sang de ses veines s'échappent par cette plaie du ciel.

Maintenant, les lueurs crépusculaires se sont éteintes, et il les voit encore, hypnotisé.

Puis, un rythme de pas, dans la rue, le distrait de son étrange pensée. C'est un couple, couple d'amoureux sans doute, qui s'avance, lentement.

Paul les considère avec intérêt, parce qu'il se souvient, parce que

BUREAU : TEL. BELL 500
203 Rue Cascades
710-R-11—

RESIDENCE : TEL. BELL 92
74 St-Dominique
POINTE AUX FOURCHES

AMYOT & SAVARY

REPRESENTANTS DE LA
NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

"LA PREVOYANCE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES
Sur la Vie, contre les Maladies, les Accidents,
Responsabilité Patronale.

A bien noter que \$1.00 par mois payée à

"LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou accidents

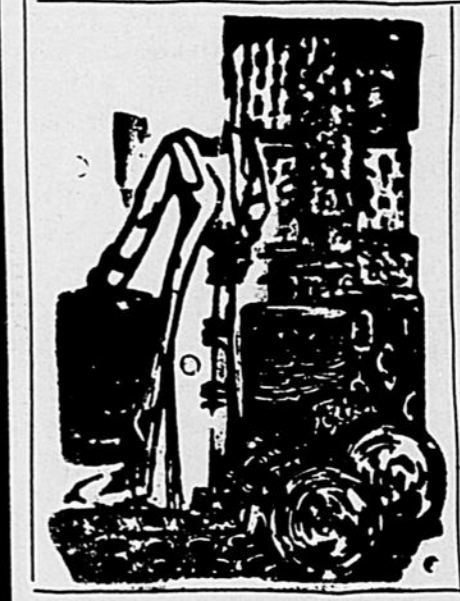
"La Palatine" DE LONDRES

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.
ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Docks, Mousselines, Or ganisés des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis bou laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE 1-1-17

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS,
ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, PONGES,
BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.
Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses
ET PRESCRIPTIONS DES MEDECINS
REMPLEES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.
Bureaux et Pharmacie

197, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.
Téléphone, jour : 348 — Téléphone, nuit : 311
Dr A. P. Cartier a son bureau du jour à la Pharmacie Collette, où il se tiendra à la disposition du public.

Abonnez vous au "Clairon" le véritable organe libéral.

le jeune homme enlace la taille souple de la jeune fille, parce que celle-ci s'abandonne presque sur l'épaule du jeune homme.

Mais, lorsqu'ils passent sous ses fenêtres, une soudaine pâleur s'étend sur ses traits. Une souffrance lui monte à l'âme. Il vient de reconnaître Virginie, et, dans les yeux de celui qui l'accompagne, il a cru voir des lueurs mauvaises...

Paul les a suivis la veille. Il sait maintenant. Il arpente une petite rue déserte et sombre, presque pareille à celle d'autrefois. La petite flamme silencieuse d'une lampe veille derrière une fenêtre de deuxième étage.

Tout à coup, une avalanche de voix flûtées dévale sur le trottoir. C'est la sortie attardée d'un petit atelier de couture.

Virginie est là, bien changée. Elle a voyagé et est venue à Paris. Elle est toujours couturière, mais elle ne travaille plus que de temps en temps, lorsqu'il y a de l'ouvrage pressé et qu'elle a besoin d'argent.

Avec mignardise elle offre sa petite main à ses compagnes, qui lui souhaitent bonne chance, avec des simagrées de sirènes. Puis elle se détache du groupe.

Paul Villay s'élançait vers elle. "Veuillez venir avec moi, mademoiselle", dit-il simplement, sur un ton demi-chevrotant, demi impérieux.

Et, l'ayant reconnu, Virginie, suffoquée, le suit, sans savoir pourquoi, irrésistiblement attirée. Ensemble, à travers des rues écartées, ils s'en vont.

Alors, c'est une scène émouvante qui se passe dans le mystère de ce tête-à-tête inattendu. Lui, raconte sa vision de la veille et son déchirement. Il évoque leur idylle d'antan son amour, à lui, si doux, si naïf, fait de toutes les réserves de sa jeunesse enfermée, son amour tout auréolé de poésie. Et d'une voix tremblante d'émotion il lui rappelle le respect infini qu'il avait d'elle, prêtresse sacrée du temple de son cœur.

Alors, un éclair traverse le cerveau de Virginie. Elle comprend tout à coup la bonté de son pauvre ami, l'héroïsme qu'il eut de vivre près d'elle avec le souci généreux de façonner son âme, son âme qu'elle avait ensuite perdue si étourdiment.

Et, remuée jusqu'au fond d'elle-même, elle se sent mordu par les remords. Un frisson lui court sous la peau, lui secoue les dents, lui serre la gorge... Enfin les palpitations de son cœur l'étouffent; elle crie: "Pardons, pardons!", se jette aux pieds de Paul et éclate en sanglots.

En voyant Virginie humiliée, à genoux, repentante, en lisant un remord dans ses yeux, sûr de la sincérité de ce repentir répandu en pleurs ruisselants, Paul songe à la Madeleine aux pieds de Jésus, une grande pitié l'envahit, et il pleure aussi, pieusement, délicieusement...

Puis, il lui semble comprendre pourquoi son sort ne voulait pas se lier jusqu'ici, lui semble que son âme attendait le retour de cette âme meurtrie, de cette sœur prodigieuse, et, infiniment heureux, apaisé, il tend la main à celle qui vient d'être touchée de la grâce, et la prie de lui accorder la sienne.

FLORIAN-PARMENTIER.

BIERES et PORTERS DOW POUR LES VISITES.

LA SAISON D'HIVER EST RUDE POUR LES BEBES

Nos hivers canadiens sont excessivement rudes pour la santé des tout petits. La température est souvent si sévère que la mère ne peut sortir le petit pour lui faire prendre l'air. La conséquence est que le bébé est confiné à des chambres surchauffées, mal aérées prend froid et devient maussade et revêche. Les Tablettes Baby's Own devraient être données au bébé pour le tenir en bonne santé. Elles sont un laxatif léger qui règle l'estomac et les intestins, prévenant ainsi les rhumes. Les tablettes sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste au coût de 25 cents, de la Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

POURQUOI LA BEAUTE SE FLETRIT

Un état dû exclusivement au sang pauvre et aqueux

La jeune fille qui retourne à la maison au retour de l'école ou du travail, complètement fatiguée, sera chanceuse si elle échappe à l'épuisement physique parce que cette fatigue facile sera probablement le premier symptôme avertisseur d'un appauvrissement du sang qui ne doit pas être négligée si elle tient à conserver sa santé.

Quand le sang devient pauvre et impur la patiente devient pâle, hagarde et la figure anguleuse. Non seulement elle se fatigue facilement mais elle souffre aussi des maux de tête, palpitation du cœur, attaques d'étourdissement et perte d'appétit. Cet état ira de mal en pire, si de promptes mesures ne sont prises pour enrichir l'approvisionnement du sang. Pour faire du sang riche, rouge, qui apporte l'éclat de la santé, aucun autre remède n'est comparable aux Pilules Roses du Dr Williams. Si elles reçoivent un essai impartial, leur emploi rend les joues roses, les yeux brillants et donne un bon appétit et une humeur gaie. Les Pilules Roses du Dr Williams ont rendu fortes et actives des milliers de jeunes filles pâles et languissantes.

Au premier symptôme de sang pauvre et aqueux, les mères devraient insister pour que leurs filles suivent un traitement généreux avec ces pilules. Non seulement elles leur redonneront la santé, mais aussi feront économiser sur les comptes du médecin.

Les Pilules Roses du Dr Williams peuvent être obtenues de tous marchands de remèdes ou par la poste au coût de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de la Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

DEMANDE EMPLOI

Une sténographe, sachant les sténographies anglaise et française demande emploi. S'adresser au bureau du Clairon.

Gonflements après les repas

Si vous avez des gonflements après les repas, un mauvais goût dans la bouche, la langue chargée, de la flatulence après avoir mangé, et si vous n'avez pas d'appétit, prenez du Sirop de la Mère Scigel. Il nettoiera votre langue, vous redonnera de l'appétit et ravivera votre goût pour les aliments, tout en vous aidant à les digérer complètement et avec facilité. En vente en bouteilles de 50c. et \$1.00 dans les pharmacies.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains : —
Heure solaire
+ 5.30 a. m. x 7.20 a. m., x 10.25 a. m. — 4.32 p. m. + 5.22 p. m. Pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg, Vancouver et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield, pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 9.00 a. m. et 8.00 p. m.

= 8.00 p. m. Local pour Montréal + 9.50 a. m. x 5.47, p. m. + 12.43 a. m. Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, x Victoriaville Québec.

Heures de l'arrivée des trains : + 9.50 a. m. + 1.25 p. m. + 5.22 p. m. p. m. x 5.27 p. m. x 6.40 p. m. et + 12.53 p. m. des Etats-Unis et de l'Ouest.

+ Tous les jours.
x tous les jours, dimanche excepté.
= Dimanche seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers. Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Reservation de wagon-lit faite sans charge et avec promptitude.

Benoit & O'Brien
ENTREPRENEURS
Electriciens

TELEPHONE 154
233 Rue Cascades
ST-HYACINTHE..

A VENDRE

BEAU MENAGE COMPLET

Couple marié peut louer ou acheter un beau ménage de 4 à 6 appartements bien meublés, centre de la ville.

S'adresser à Arthur Bouchard
51, Rue Ste-Anne.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50

Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

Tél. 463 Bureau : 279 Cascades.
Tél. 474w Résidence : 30 Ste-Anne.

H. LETOURNEAU

ENTREPRENEUR PLOMBIER
FERBLANTIER COUVREUR

Spécialités : — Plomberie de tous genres; Posage d'Appareils de Chauffage à Eau Chauda à Air Chaud ou à la Vapeur.

Couverture en tôle ou en papier; Fabrication de Ferblanterie et Réparations Générales.

Nous mettons à votre disposition des Experts dont nous pouvons certifier d'avance un service Prompt et Garanti à des prix modérés.

Une visite est sollicitée

Si vous Souffrez du RHEUMATISME
Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit endolori et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-mère faisait usage. Rien ne peut l'égalier. En vente partout.

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD
Yarmouth, N.E. F6

A LOUER

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon. jno

Tel. Magasin 325 Tel. Résidence 598
P. RAVENELLE
Marchand de chaussures et cuir,
SELLIER ET CORDONNIER
Agent pour la chaussure "INVICTUS"
SUCCESSION DE B. BELANGER
135 RUE CASCADES ST-HYACINTHE.
3 fév-6 août

J. S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter. — Assurance
3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P. Q.
-6-18

TERRAINS A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :

MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard. jno

PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS LAISSENT MONTREAL GARE WINDSOR TOUS LES JOURS POUR Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago, Sault-Ste-Marie, Duluth, St-Paul Minn., North Bay, Cobalt.

Aussi Winnipeg, Vancouver, Victoria, Seattle, et les stations intermédiaires.

Tous les trains sont pourvus des équipements les plus modernes. Pour informations, s'adresser à :

J. E. MORIN
92, rue Mondor, Téléphone 70

J. Arthur Archambault Ernest Robitaille
Rés: Tel. Est 5615w Rés: Tel. Las. 1501-64

ARCHAMBAULT & ROBITAILLE
COMPTABLES
CI-DEVANT DU BUREAU DE L'INSPECTEUR DE L'IMPOT SUR LE REVENU, DISTRICT DE MONTREAL

Spécialité: Rapports sous la loi de l'Impôt sur le Revenu et sous la loi taxant les profits d'affaires.

180 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 302
MONTREAL.
3d 1920 au 3d 1921

Parlons raison

Psychologie de l'annonce.

La mentalité publique paraît de nos jours dans un tel état d'ébranlement nerveux qu'elle a fait dire à Lloyd George: "Les peuples semblent être frappés du choc des obus." L'exagération envahit tous les domaines et cause partout des résultats néfastes: l'art dentaire en ressent les suites que l'annonce répercute. Les réclames attrape-nigauds émaillent par ci par là la grande presse et, faute de science, l'on fait miroiter le plus grand nombre possible d'appartements aux murs dorés (sans oublier les coins d'escaliers), à l'outillage mystérieux, comme si la clientèle allait voir un dentiste pour admirer les appartements du propriétaire. Souvent des prix de bazar, s'alignent pour leurrer le client, dominés de portraits de sibylles à faire rêver des soldats en goguette, tout comme si la face humaine se passait au moule.

La plus grande découverte des temps modernes—la télégraphie sans fil—fut cependant faite par Branly dans un rez-de-chaussée. C'est la science et l'étude qui fait l'homme de profession. Personne ne veut travailler de nos jours et la preuve, c'est qu'on ne parle que de grèves dans les journaux. Certains professionnels trop souvent sont atteints de cette paresse néfaste et ils sont partout: au club, au jeu, à la jouissance, mais jamais dans les livres et à l'étude. Edison a dit cependant que la science se compose de 98% de transpiration et 2% d'inspiration. Faute de science pour attirer la clientèle l'on se rabat sur toutes sortes de demi-moyens parfois saugrenus, ou pour le moins peu sérieux, qui éblouissent souvent leur auteur.

Le public a le droit d'être traité honnêtement. Les inventions du Dr Fournier sont là à l'encontre des légèretés de l'annonce, et les clients qui viennent à ses bureaux de tous les coins du pays et d'ailleurs sont la preuve journalière de l'appréciation de ses découvertes.

Les dentiers.

Qui dit dentiste dit dentier: l'un inclut l'autre. Il est question dans "Parlons science", des principales ruses malhonnêtes touchant le matériel pour fabriquer cette pièce de prothèse. Quant aux études et observations, recherches, connaissances anatomiques et dynamiques de la bouche cela dépasse les notions d'un grand nombre de dentistes.

Il vient de se former aux Etats-Unis une association nationale de dentistes qui vont s'occuper seulement de dentistes. Pour y appartenir il faut être choisi par la direction et payer \$100 (somme qui n'est jamais retournée). Après un an de postulat, si le candidat est reconnu être réellement un inventeur, un travailleur qui peut rendre service, il est alors déclaré membre. L'association compte à peine 20 membres sur 60,000 dentistes pratiquants aux Etats-Unis.

Anecdote vécue.

Il y a quelques années un mécanicien dentaire se présentait, sur bill, pour être reçu dentiste. Comme il n'avait fait que des dentiers durant 18 années de sa vie, il était à présumer qu'il savait quelque chose sur ce sujet. En présence de 11 (onze) examinateurs la question suivante lui fut posée: "Vous mettez généralement une succion, communément appelée un cœur, dans le fond du dentier?—Oui. —Où cela? —Dans le plus creux du palais. —Quel est le meilleur endroit de ce plus creux du palais?—Impossible d'avoir une réponse. C'est étrange, mais le plus étrange fut que des 11 examinateurs il n'y avait que le président et l'auteur de la question qui connaissaient la réponse. Ceci lève un coin du voile sur l'ignorance en cette matière.

Le Dr Fournier a tourné et retourné 5000 pages, au moins, de littérature sur ce sujet des dentiers que contient sa bibliothèque. Il a reçu et reçoit mensuellement depuis 20 ans toutes les meilleures revues publiées sur cette matière. Il a de plus eu maintes conférences avec les sommités reconnues dans cette ligne. Pour compléter le tout et après avoir tout essayé il a finalement risqué sa vie dans une expérience sur lui-même, le 9 juin 1916, par l'implantation et la rétention durant 19 jours d'une vis métallique dans la mâchoire supérieure et cela pour essayer de résoudre à jamais le problème de la rétention des dentiers. C'est dire, en résumé, que les connaissances du Dr Fournier en fait de dentier sont aussi complètes que la science peut fournir à date.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

La somme de mille piastres (\$1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve que l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette épreuve avec succès recevra \$500.00 pour défrayer ses dépenses.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER
ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

ATTENTION

A louer pour fins de fabrication légère ou salle de réunion, 3 étages, de 50 x 27 pieds, chauffés et bien éclairés.

Peut être loués séparément, étage par étage, si désiré.

S'adresser à :
O. LARIVIERE & CIE
269 rue Cascades, Ville.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS Tél. Bell 141
Bureau à Montréal ch. 55, 97 ST-JACQUES Tél. Main 656

Phaneuf & Poirier
AVOCATS
MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis. jno

DEMANDE A LOUER

Une maison de huit ou neuf pièces pour en prendre possession immédiatement ou au 1er mai.

S'adresser à L. J. Papineau, Bureau de la Cie de Téléphone Bell.

6 18 20 27j

GRAND CHOIX DE Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux

Chez **EUG. L. DESAUTELS**
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

EMPLOI DEMANDE

Un comptable possédant 4 années d'expérience demande un emploi dans un bureau ou dans un magasin comme commis. S'adresser à J. Armand Lafamme, 27 rue Delabrière, St-Hyacinthe. j.n.o.

Le Pacifique Canadien

Montréal et St Guillaume via Farnham
Service quotidien, le dimanche excepté

263	261	262	264
P. M. \$ 4.10	A. M. \$ 5.00	Ly. Montréal w. S.A.R. \$ 11.50	P. M. \$ 6.50
\$ 6.00	\$ 10.25	St-Johns.	\$ 10.40
\$ 6.45	\$ 11.65	Farnham.	\$ 9.45
\$ 5.57	\$ 11.07	Capreol.	\$ 8.27
\$ 6.05	\$ 11.15	Papineau.	\$ 9.19
\$ 6.08	\$ 11.18	Abbotsford.	\$ 9.15
\$ 6.19	\$ 11.29	St-Pie.	\$ 8.05
\$ 6.35	\$ 11.45	St-Hyacinthe (cl.)	\$ 8.50
\$ 6.40	\$ 11.50	St-Rosalie Jonc.	\$ 8.45
\$ 6.42	\$ 11.52	St-Rosalie.	\$ 8.43
\$ 6.55	\$ 12.05	St-Simon.	\$ 8.30
\$ 7.00	\$ 12.16	St-Hugues.	\$ 8.19
\$ 7.13	\$ 12.23	Cavignac.	\$ 8.12
\$ 7.17	\$ 12.27	St-Prime.	\$ 8.08
\$ 7.25	\$ 12.36	Ar. St-Guillemme. L.V.	\$ 8.00
P. M.	P. M.		P. M.

(f) Arrêt sur signal.
(e) Tous les jours dimanche excepté.

J. E. MORIN, Agent
23 1/2 rue LAFRAMBOISE

SERVANTE DEMANDEE

On demande une bonne servante S'adresser immédiatement au No 75, rue St-Casimir, Ville.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
Pionier Américain des remèdes pour les Chiens.
H. CLAY-GLOVER Co., Inc.
118 West 31st Street
New-York, U.S.A.

L'INFATIGABLE A SON DRAPEAU

A l'avenir, nos raquetteurs de L'Infatigable marcheront à la suite d'un drapeau, leur drapeau, dont la bénédiction a eu lieu dimanche dernier.

Cette cérémonie a donné lieu à un grand festival, dans notre ville, auquel ont pris part un grand nombre de clubs de raquetteurs, venus de l'étranger. En effet, notre ville, à cette occasion, a été le rendez-vous de seize clubs de raquetteurs : les clubs St-Henri, Richmond, St-Paul, Pieds Légers, Montagnard, Boucanier, Meilleur, National, Dollard, Trois-Rivières, Champlain, L'Union Commerciale, Trappeur, Ste-Brigite, Feuille d'Érable et Huron.

Nous avons donné, la semaine dernière, le programme de cette fête. Il a été suivi à la lettre.

Samedi soir, après avoir été reçus à la gare du Grand Tronc par le président de L'Infatigable, M. Noé Lorange, qu'assistaient MM. Amédée Lacroix, vice-président, Léo Picard, secrétaire, et Louis Ringuet, capitaine, les raquetteurs étrangers se sont joints aux 150 membres de L'Infatigable et l'on commença la procession aux flambeaux par les principales rues de notre ville.

On se rendit d'abord à l'Hôtel-de-Ville, où il y eut réception civique par le maire T. D. Bouchard et les échevins. Les députés Morin et Boisseau étaient aussi présents. Après la réception civique, la procession se continua jusqu'au manège militaire.

Là, des discours furent prononcés par le maire Bouchard, MM. Boisseau, Morand, le président du Montagnard de Montréal, l'échevin Louis Augustin, et Noé Lorange, président de notre club local.

A la suite des discours, il y eut feu d'artifice sur la place du manège et goûter pour les raquetteurs. Le chant et la musique furent à la mode. Pendant la soirée, qui se passa on ne peut plus joyeusement, la Philharmonique a donné un très beau concert.

Dimanche, dans l'avant-midi, après une nouvelle parade dans la ville, tous les raquetteurs se sont rendus à l'église Notre-Dame du Rosaire, où il y eut messe à 11.00 hrs, et la bénédiction du drapeau de L'Infatigable. C'est le Rév. Père Ouimet, curé de la paroisse, qui a béni le drapeau, et c'est lui aussi qui a prononcé l'allocution de circonstance qui suit et qu'il nous fait plaisir de pouvoir publier en entier :

ALLOCUTION DU REV. PERE OUMIET

Les journaux locaux vous ont annoncé que l'allocution de circonstance vous serait donnée par le Révérend Père Lamarche; je le regrette : cette erreur vous cause une déception bien légitime, mais elle me procure à moi, curé de la paroisse, la joie de souhaiter la plus cordiale bienvenue à Messieurs les Raquetteurs réunis dans notre ville.

Votre présence, Messieurs, nous est agréable, car la richesse et la variété de vos costumes est une jouissance pour l'oeil et, en même temps, l'entrain de vos chansons met dans l'atmosphère de notre ville une gaieté générale, communicative, une gaieté qui, j'en suis sûr, saura éviter tout ce qui pourrait gâter le souvenir de votre passage.

Je profite de cette circonstance solennelle pour remercier publiquement les membres de notre club local, L'Infatigable, qui se compose des meilleurs jeunes gens de notre

ville. A chaque année, ils nous prêtent leur concours pour la guignolée, et je reconnais dans les chansons et la gaieté de ces joyeux compagnons, la guignolée, cette traditionnelle et pittoresque quête de fin d'année, en faveur de nos pauvres, perdrait de son cachet et de sa physionomie.

Maintenant, j'ai à vous parler du drapeau de notre club local, L'Infatigable, que nous allons bénir dans un instant.

Mes amis, quand on parle d'un drapeau, le langage s'élève naturellement. Le drapeau est, chez toutes les nations, le symbole d'une chose sainte et sacrée.

Quand un orateur veut atteindre l'âme du peuple, il ne lui parle pas d'autre chose que de son drapeau, et quand il veut mettre de la colère dans l'âme du peuple, le lancer à la bataille, il ne fait que lui montrer son drapeau insulté, et quand, au contraire, il veut griser la foule de joie et d'enthousiasme, le tribun n'a qu'à rappeler le souvenir du drapeau flottant glorieusement sur les champs de bataille.

Depuis la grande guerre de 1914, le drapeau a encore grandi en noblesse et en beauté : des millions de soldats sont tombés pour le défendre et le sacrifice de ces morts a donné au drapeau de chaque nation un caractère plus religieux et plus sacré.

Or, précisément, mes amis, précisément à cause de sa noblesse, de sa beauté, est-il convenable que le drapeau précède un club d'amusements ?

Mes amis, je n'ai pas lu vos constitutions, et je ne connais pas, d'une façon précise, le but que vous poursuivez, mais il me semble, Messieurs les Raquetteurs, que vous êtes plus qu'un cercle d'amusements, plus qu'une réunion de gais compagnons, vous êtes, avant tout, les représentants d'une idée, les dépositaires d'un souvenir, d'une tradition très évocatrice de notre passé.

En parlant de la sorte, il me semble que je n'exagère pas, car ces raquettes, que vous chaussez, sont une marque distinctive, caractéristique du peuple canadien-français, comme la feuille d'érable dont nous décorons aux jours de fête nationale.

Y avez-vous songé sérieusement mes amis, ces raquettes que vous honorez d'un culte particulier, ces raquettes que les anciens appelaient "les souliers de neige" tant elles faisaient partie de leur vie quotidienne, ont été le véhicule de la langue française et de notre foi.

Au temps où il n'y avait pas de chemins de fer, pas de routes tracées dans notre grand pays, les missionnaires chausaient les raquettes, et pendant ces longs et durs hivers, plus longs et plus durs que les hivers d'aujourd'hui, ils s'en allaient évangéliser les peuplades disséminées le long du fleuve St-Laurent, de la rivière Ottawa et des Grands Lacs.

Le trappeur canadien lui aussi chausait les raquettes : elles ont été ainsi les agents de liaisons entre les différents groupes de la Nouvelle-France. C'est avec elles qu'il s'enfonçait dans la forêt pour poursuivre le gibier, et c'est grâce aux raquettes s'il a connu le goût des aventures, l'ivresse des grands espaces, sentiments que nous éprouvons parfois, lorsque à notre tour, nous, petits-fils, nous chaussons les raquettes pour les longues promenades.

Les raquettes sont donc, mes amis, un souvenir de nos ancêtres, une relique du passé, et vous, raquetteurs, vous êtes des gardiens

de ce souvenir, de cette relique comme le corps des Zouaves Pontificaux de notre pays rappelle à notre mémoire le geste fier que nos ancêtres ont fait lorsqu'ils sont accourus pour défendre, en 1870, le Souverain Pontife, dans son domaine temporel.

Précisément pour garder ce souvenir, pour conserver religieusement cette relique du passé, il vous fallait plus qu'un joli costume, plus que de sages constitutions, il vous fallait un drapeau, parce qu'un drapeau, je viens de vous le dire, c'est quelque chose de noble, de grand, qui vous élève, qui groupe les âmes, les coeurs et les intelligences autour d'une idée, et cette idée pour vous, raquetteurs, c'est le souvenir du passé, une tradition nationale.

Ce drapeau de L'Infatigable, nous allons le bénir dans un instant, ce drapeau donc sera plus sacré à vos yeux, et il aura droit à un plus grand respect.

Qu'il n'y ait donc pas chez vous de paroles grivoises, de jurons, de blasphèmes. Ces paroles sont bien laides dans la bouche de quiconque les prononce : elles sont encore plus vilaines quand on les entend de ceux qui portent un uniforme et suivent un drapeau.

Voilà, mes amis, quelques réflexions qui me sont venues naturellement à l'esprit à la vue de votre drapeau. Honorez donc votre drapeau, puisqu'il représente un souvenir, résume une partie de notre histoire, et parce que ce drapeau a été béni par l'Eglise, honorez-le toujours par une tenue chrétienne irréprochable.

Dans l'après-midi, il y eut visite au chalet de L'Infatigable. Là encore, on s'amusa joyeusement, et la plus franche gaieté a régné jusqu'au départ des raquetteurs de l'étranger.

En un mot, la fête sportive de dimanche dernier, dans notre ville, a été très belle.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante. S'adresser : Dr A. Bédard, 190 rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

REMERCIEMENTS

La famille Zéphir Bazinet remercie bien cordialement toutes les personnes qui, de toute manière, ont daigné lui témoigner des sympathies dans le deuil cruel dont elle vient d'être frappée par la mort de M. Bazinet lui-même.

MARIAGE

Mercredi, 18 janvier courant, en l'église Notre-Dame de Granby, avait lieu le mariage de Mlle Laura Brodeur, fille de M. et Mme Adélarde Brodeur, de St-Hugues, avec M. Alfred Cabana, fils de M. et Mme Noé Cabana, de Granby. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Noé Cabana et les nouveaux époux sont partis pour voyage. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

LOGEMENT DEMANDE

Un ménage sans enfant demande à louer un plein pied contenant environ 6 pièces. Ce logement devrait être situé de préférence sur la rue Girouard ou dans les environs du parc.

S'adresser au bureau du Clairon. (20.27j)

LA REVUE MODERNE

EDITION DE JANVIER

LA REVUE MODERNE de janvier se présente sous les plus jolies couleurs, et les verts harmonieux encadrent un délicat et gracieux sujet du dix-huitième siècle, représentant une scène d'intérieur des plus gracieuses. La beauté, la grâce et la distinction des personnages donnent un grand charme à ce tableau d'un autre âge.

Le sommaire est on ne peut plus intéressant :

- Notre meilleur ami... Madeleine. A travers le Canada... Henri Marcueil.
- Trois Disparus... Olivar Asselin.
- Le Premier Ministre du Canada... Luc Aubry.
- Pour mon jour de l'an (poésie)... E. Laurent.
- Tribune libre... J. E. Prince.
- A Propos de Critique... La Direction.
- M. Marcel de Verneuil... La Rédaction.
- En Bretagne chez Botrel... Gilbert Dupré.
- Pierre Chauveau... Arthur Beauchesne.
- Le Consul de France au Canada... La Rédaction.
- Livres et Revues... Louis Claude.
- La Vie Sportive... Ludor.
- Une Mise au point... A. Racicot.
- Revue Artistique... Louise Charpentier.
- L'Honorable Léon Daudet... La Roque de Roquebrune.
- Mon Entrée dans la 5ième Armée... Maurice Billard.
- Le Maréchal Foch... Madeleine.
- Le délicat roman de Georges Ohnet. Le Chant du Cygne, occupe plusieurs pages de ce beau numéro de la Revue Moderne, et les pages féminines sont intéressantes, variées et nous permettent d'apprécier de nouveaux et jolis talents féminins.
- LA REVUE MODERNE est en vente partout au prix de 25 sous. Pour tous renseignements s'adresser à 147 rue Saint-Denis, Montréal.

FOIN FOIN FOIN FOIN !!

J'ai le plaisir d'annoncer aux nombreux consommateurs de foin de St-Hyacinthe et des environs, que j'ai en main pour livraison courante, quelques chars de bon foin Mil, et Mil et Trefle, ou même Luzerne, (Alfalfa), aussi Paille pressée à des prix relativement doux.

Consultez-moi avant de placer vos commandes cela vous paiera. Le foin ayant manqué dans nos environs immédiats, plusieurs cultivateurs en manqueront pour leur hivernement. J'ai des prix extra spéciaux au char complet.

A partir de cette semaine j'aurai des chars de foin de différentes qualités qui arriveront ici tous les jours, et ceci à des prix qui vous surprendront.

J'ai maintenant mon office dans le Bloc Sauvé, au Numéro

14 Rue Laframboise - Tel. 364 Jour, 575 Soir

ARTHUR-S. COMEAU

Commerçant de Foin, Grains, Produits Généraux ST-HYACINTHE



Le Public vous Ecoute

Il attend votre message. Le téléphone est là pour le lui transmettre, et par le téléphone, vous pouvez toujours vous faire écouter.

Combien de temps votre voyageur dépense-t-il pour faire ses ventes ? Quand il est dans un train ou qu'il fait anti-chambre, la vente pourrait peut-être se faire par le téléphone à Longue-Distance.

Un marchand estime que ses vendeurs perdent 46% de leur temps en wagon et qu'ils ne consacrent réellement que 15% de leur temps à vendre. Ils ne peuvent vendre que pendant que l'acheteur écoute. "Un vendeur peut couvrir dix villes en une journée et rester chez lui", écrit la Banking Service Corporation Limited, Toronto.

Un banquier nous dit que chaque jour de retard coûte aux hommes d'affaires canadiens un million de dollars. Si vous placez vos commandes par le téléphone à Longue Distance et faites vos expéditions le même jour ou le suivant, combien de dollars économiserez-vous ?

Nous ne connaissons aucun genre d'affaire qui n'ait pas retiré de profit de l'usage croissant du téléphone à Longue Distance. Appliquez le tarif classifié de Longue Distance à votre commerce et vous en obtiendrez d'excellents résultats. Notre gérant vous donnera son concours le plus empressé.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA



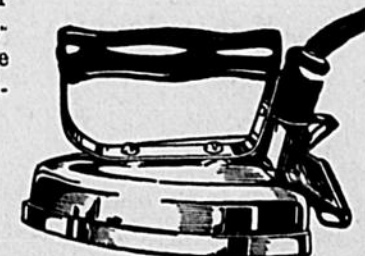
FAITES VOS TRAVAUX DOMESTIQUES PAR L'ELECTRICITE

Vous pouvez mener votre maison comme une horloge par l'Electricité. Avec les étonnantes applications de l'Electricité que l'on peut maintenant obtenir, pour un prix très léger, vous pouvez faire tous vos travaux de ménage depuis la cuisson des repas les plus délicieux jusqu'à vos habits. Il n'est besoin d'aucun effort de votre part vous n'avez qu'à "tourner le bouton".

La température parfaite, uniforme du Poêle Electrique cuit un repas de prince. La cuisine demeure fraîche et propre ; pensez à l'épargne en bois et en charbon, le Poêle Electrique ne coûtant que \$3.50 par mois pour le faire fonctionner. Prix du poêle \$115.00 en montant.

Ne gaspillez pas votre argent sonnante en charbon pour garder l'eau chaude dans le réservoir. Cette gentille petite commodité, le "Chauffe-eau" Electrique, adopté à n'importe quel réservoir, chauffera l'eau en quelques instants. Appliquez-le selon votre besoin d'eau chaude ! Epargne plusieurs dollars par mois—le coût de l'opération n'étant que de deux dollars ou un peu plus. Plix du Naturellement il est impossible de se passer d'un Fer Electrique. Ils sont si faciles à acheter, aussi—rien qu'un peu plus de \$6.00, et vous aurez le dernier modèle perfectionné—un petit trésor parfait. Mettez le courant et à l'instant le fer atteint la chaleur parfaite pour le repassage. Prix de l'opération : environ 25 sous par mois. Servez-vous d'une prise de courant à deux contacts avec ces ustensiles électriques.

Vous pouvez ainsi vous servir en même temps de votre lumière et de votre ustensile électrique avec le même réceptacle. Prix : 90 sous.



Chronique Municipale

SEANCE DU 18 JANVIER

Il était dix heures et un quart, mercredi soir, lorsque le maire et les échevins sont venus prendre leurs sièges, dans la salle des délibérations, pour la séance régulière du conseil. Ce qui laisse entendre qu'on a dû avoir à faire beaucoup de travail en comité privé.

Étaient présents à la séance de mercredi dernier : Son Honneur le Maire Bouchard, et messieurs les échevins Guillet, Surprenant, Sylvestre, Côté, Payan, Augustin et Davignon.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance du conseil, et conformément à un avis qui avait été donné par l'échevin Solis, il est proposé par l'échevin Surprenant, secondé par l'échevin Augustin, et résolu à l'unanimité que la somme de \$100 00 soit votée en faveur de notre club de raquetteurs L'Infatigable, pour aider à son festival.

Suit la lecture d'un rapport de M. B. A. Herdt sur les moteurs du château d'eau. Ce rapport est déposé aux archives, et l'échevin Payan donne avis qu'à la prochaine séance il proposera qu'une somme n'excédant pas \$2000.00 soit mise à la disposition du comité de l'aqueduc pour acheter et installer un moteur à l'aqueduc.

Cet avis de motion est suivi par une proposition de l'échevin Payan à l'effet d'engager un ingénieur en chef pour le château d'eau. En effet, il est proposé par l'échevin Payan, secondé par l'échevin Sylvestre et résolu à l'unanimité qu'un M. J. A. Bélanger soit engagé comme ingénieur en chef du château d'eau, au salaire de \$1500 00 par année, la ville devant lui fournir en plus le logement, l'éclairage, le chauffage, et le courant pour un pôle électrique dont l'installation sera aux frais de M. Bélanger lui-même.

L'échevin Payan donne avis qu'à la prochaine séance il proposera qu'une somme de \$100.00 soit mise à la disposition du comité de l'aqueduc pour acheter une pompe servant à vider les tranchées lorsque les employés de l'aqueduc coupent les gros tuyaux.

Il est proposé par l'échevin Surprenant, secondé par l'échevin Davignon, et résolu à l'unanimité que le greffier soit autorisé à demander des soumissions pour l'achat d'uniformes, de casquettes et de chaussures à tiges élastiques pour nos policiers.

Le greffier donne ensuite lecture du rapport du chef Bourgeois sur l'incendie du magasin Olesker. Ce rapport a été déposé aux archives.

Que doit-on faire d'un certain compte au montant de \$10 00 dont le paiement est réclamé par MM. Laurendeau & Laurendeau, avocats de Montréal ? C'est ce que nos édiles sont ensuite appelés à décider.

Un jour du mois d'octobre dernier, soit le 10, un M. Charron et un M. Jodoin, de cette ville, se seraient présentés au bureau de MM. Laurendeau & Laurendeau, à Montréal, pour les consulter au sujet de la nomination d'un vérificateur pour la ville de St-Hyacinthe. Et, comme ces avocats le disent dans une lettre au greffier pour expliquer la raison d'être de ce compte : "Nous avons compris que ces messieurs étaient des conseillers de la ville, et qu'ils étaient autorisés à nous consulter au nom de la ville.

Naturellement, le maire Bouchard a demandé au conseil quels

étaient ces messieurs Charron et Jodoin, et qui les avaient autorisés à aller consulter des avocats de Montréal sur les affaires de la ville avec en plus l'autorisation de faire payer par la ville les frais de telle consultation.

Comme il fallait s'y attendre, cette question a rencontré le silence : personne n'a eu connaissance de cela, à part, peut-être ceux qui sont responsables de l'engagement de M. Gougeon, et M. Sylvestre qui lui, croit avoir eu vent de quelque chose au sujet de cette affaire.

Comme conséquence, il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Côté, et résolu à l'unanimité que ce compte de MM. Laurendeau & Laurendeau soit rejeté.

Le reste de la séance est pratiquement occupé par la lecture des rapports suivants : rapport des permis de construction qui ont été émis en 1921 ; soit 40 permis pour une valeur de \$29,785.00 ; d'entretien des travaux de voirie : on aurait dépensé à cette fin \$9,633.43, alors que le budget allouait pour ces dépenses \$11,960 00, état des comptes des matériaux servant au département de la voirie ; dépenses pour les travaux nouveaux faits en 1921 : voirie \$110,195.08 ; estimation des divers travaux demandés ; inventaire du département de l'aqueduc. Tous ces rapports ont été déposés aux archives.

Il est proposé par l'échevin Sylvestre, secondé par l'échevin Payan et résolu à l'unanimité que l'autorisation soit donnée d'abattre deux arbres devenus dangereux, devant la propriété de M. P. A. Lefebvre, sur la rue Girouard, après en avoir obtenu la permission du propriétaire, et d'en abattre un autre sur la rue Cascades, devant la propriété de M. St-Auant,

Les pompiers volontaires demandent une augmentation de salaire de \$10.00 par année. Cette question est laissée sur la table jusqu'à l'étude du budget.

Et, la séance se termine par la lecture et l'approbation des différents comptes.

EXCURSION A SOREL

C'est demain et dimanche, 21-22 janvier, qu'a lieu, à Sorel, le grand carnaval des raquetteurs. A cette occasion, nos raquetteurs de L'Infatigable ont organisé une grande excursion à laquelle tout le monde est invité à prendre part. Le train laissera St-Hyacinthe à 6.15 hrs P. M. samedi, pour revenir dimanche, à 6.30 hrs P. M.

SYMPATHIES

Copie d'une résolution adoptée par le comité de régie de l'Infatigable, à son assemblée régulière du 17 janvier courant :

Le Trésorier Auray Brodeur, appuyé par Athanase Blouin, propose et il est résolu à l'unanimité : Que le comité de régie de l'Infatigable offre à M. Amédée Lacroix, vice-président du club, ses plus sincères sympathies à l'occasion de la mort de Mme Hermine Lagassé.

Que copie de cette résolution soit transmise aux journaux pour publication.

Certifié extrait conforme du registre des délibérations du Club L'Infatigable.

Le Secrétaire

Léo G. Picard.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Jan. 11—Joseph, Pierre, Paul, fils de Pierre Lefebvre et de Rose-Alma Lépine. Parrain et marraine, François Lefebvre et Delma Martin.

" 12—Paul, Yves, Jacques, fils de Osias Avard et de Aurore Touchet. Parrain et marraine, Paul Nichol et Yvonne Brun.

" 15—Joseph, Léopold, Laurent, fils de Léopold Gendreau et de Marie-Anne Jodoin. Parrain et marraine, Léopold Beaudry et Valérie Gendreau.

" 17—Marie, Laure, Thérèse, fille de Olivier Provost et de Alice Coderre. Parrain et marraine, Alexandre Provost et Laure Provost.

SEPULTURES

Jan. 14—Diana Brown, fille de Gustave Brown et de Arthémise Mailhot, 17 ans.

" 16—Joséphine Dubois, dite Soeur Marie-Léonie, des Soeurs de La Présentation de Marie, fille de Léon Dubois et de Domitille Faford, 60 ans.

Paroisse Notre-Dame

BAPTEMES

Jan. 15—Joseph, Paul, Robert, fils de Antonio Flibotte, et de Alberta Girouard. Parrain et marraine, Ovi-la Flibotte et Alice Deragon.

" 17—Joseph, Léo, Armand, fils de Alfred Provencher et de Joséphine Tanguay. Parrain et marraine, Delphis Caouette et Gilda Caouette.

" 17—Marie, Berthe, Yvette, fille de Alfred Provencher et de Joséphine Tanguay. Parrain et marraine, Arthur Bergeron et Eugénie Bergeron.

SEPULTURES

Jan. 15—Gaston Morin, fils de Adélaré Morin et de Louise-Anna Tétrault, 12 jours.

" 18—Hermine Lagassé, épouse de feu Amédée Lamoucheux.

PROCHAIN CONCERT

On annonce pour le mardi, 31 janvier courant, au théâtre Corona, un concert musical donné par de jeunes artistes de notre ville. A ce concert, on pourra applaudir les talents de MM. Gaston Nolin, ténor, Arthur Fontaine, basse, Eddie Chaussé, violoniste, Valmore Chaput, clarinettiste, Eusebe-N. Gaudette, pianiste, ainsi que ceux de Mmes Irène Mongeau, violoniste, Rhéa Labrosse, soprano, et Isola Mongeau, pianiste.

Ces talents de chez nous ont droit à l'encouragement de tout notre public, d'autant plus que les prix de ce concert sont très modiques ; 30, 40 et 55 centins la taxe d'amusement comprise. Et, d'ailleurs, on peut être assuré d'une surprise et non d'une déception en assistant à ce concert pour apprécier

de jeunes artistes qui vivent au milieu de nous, et que nous ignorions, pour la plupart.

Encourageons donc les nôtres. Un plan de la salle du Corona est actuellement déposé à la pharmacie Brodeur, où les billets sont en vente pour ce concert. Que l'on se hâte donc d'acheter son billet.

EXPOSITION AVICOLE

Nous rappelons à nos lecteurs que l'Association Avicole de St-Hyacinthe aura son exposition annuelle les 7-8-9 février prochain, à l'Hôtel-de-Ville. De nombreux prix spéciaux seront donnés aux exposants, et, en plus des démonstrations avicoles qui seront données et de concours d'abattage qui auront lieu il y aura aussi, à cette exposition, des amusements pour les jeunes et pour les vieux. L'entrée sera gratuite.

LA BANQUE NATIONALE

Mercredi, 1er février prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois pour cent (étant au taux de douze pour cent l'an), sur son capital versé, pour le trimestre finissant le 31 janvier courant.

Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 janvier prochain.

Par ordre du bureau de direction.

N. LAVOIE

GERANT GENERAL

Québec, le 13 décembre 1921

OUTSIDE THE LAW

(Hors la Loi)

LE GRAND SPECTACLE

EN 8 ROULEAUX

Qui sera représenté au

THEATRE CORONA

Les

29 - 30 JANVIER 1922

Voyez-le !!!

(suite de la 2ième page)

appartements subissent l'influence de l'air nouvellement apporté ; et pour cela, il faut que les chambres aient leurs portes ouvertes pour participer au mouvement de l'air.

Tout appartement doit avoir une ouverture, une fenêtre, communiquant avec l'extérieur. Il ne faut pas surtout oublier que le cabinet de toilette est un appartement qui doit avoir une fenêtre s'ouvrant au dehors, dont la surface vitrée soit égale à au moins 1-10 de la surface du plancher. Il est inconvenable de trouver encore des appartements de cette sorte dans une salle à diner, dans une cuisine, ou dans toute autre partie de l'habitation, sans qu'aucune ouverture ne les mette en communication avec l'extérieur. Ces appartements se trouvent forcément aérés par les salles avoisinantes. Peut-on alors s'étonner qu'il y ait des maisons qui sentent mauvais.

Voilà quelques remarques qui peuvent aider à faire l'aération. Cette opération si simple doit entrer dans nos moeurs ; elle est un moyen de lutte contre toutes les maladies et surtout contre la tuberculose, elle est aussi un précieux moyen de conservation de la santé.

DR SAMSON

THEATRE CORONA

EXTRA.—Samedi Soir, 21 Janvier :

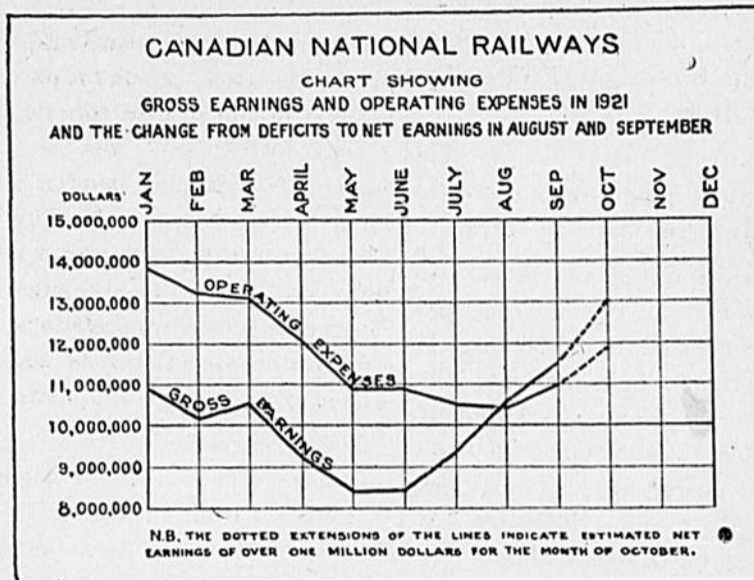
Musique par la "CORONA JAZZ BAND"

DIMANCHE, 22 JANVIER

L'AUTRE FEMME

GAZETTE DE PATHE, COMEDIE, et 6ième épisode de la Série

LE GARDE AERIEN



CONFERENCE

Lundi soir, en la salle du Patroage St-Vincent de Paul, le Rév. Père Bonaventure, O. F. M., donnait une conférence sur les missions de son ordre au Japon et en Chine. Le sujet a beaucoup intéressé l'assistance qui était très nombreuse. L'histoire de ces missions lointaines ne manquent jamais d'émouvoir et de laisser des impressions profondes dans l'esprit de ceux qui en écoutent le touchant récit. Le conférencier, au moyen de projections, a illustré sa conférence en faisant connaître les missions de son ordre au Japon et en Chine, les misères que les religieux y ont à secourir et celles aussi qu'ils ont à endurer pour réussir à évangéliser, etc., etc. Cette conférence a été écoutée et suivie avec le plus vif intérêt.

DR A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

190 GIROUARD - ST-HYACINTHE

DEMANDE EMPLOI

Une sténographe, sachant les sténographies anglaise et française demande emploi. S'adresser au bureau du Clairon.

20 ans de service

A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre :

- Vingt ans d'expérience au service du placement;
- Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;
- Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local ;
- Encaissement, sans frais, de coupons, au Canada et aux Etats-Unis;
- Renseignements financiers. Revue mensuelle du marché. Envoi gratis sur demande.

CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE

RENE T. LECLERC

BANQUIER
MONTREAL—100, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre
(FONDEUR FONDÉE EN 1801)

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections des conseillers pour St-Judes, comté de St-Hyacinthe, ont eu lieu mercredi de la semaine dernière. MM. Gédéon Blanchette, pour Salvail, Adélaré Phaneuf, pour les Seize, et J. B. Larivière, pour Fleury, ont été élus par acclamation.

Viennent aussi d'être élus conseillers, pour St-Charles sur Richelieu, comté de St-Hyacinthe. MM. Ernest Bourassa, Etienne Adam fils, et Auguste Lusignat.

Les élections municipales à St-Denis sur Richelieu, comté de St-Hyacinthe, ont donné le résultat suivant : élus pour le village, MM. H. Phaneuf, A. Rémy et N. Lussier ; élus pour la paroisse, MM. A. Desrosiers, M. Benoit, et S. Leblanc.



Halte-là ! Halte-là !

Je sable et finis les planchers à des prix excessivement bas. — Ouvrage garanti.

J. E. DAUNAIS

Entrepreneur Général

BOIS—BRIQUE—CIMENT—ETC

Réparations de Portes, Chassis, Jalousies, Chaises, Etc.

Je fabrique sur commande toutes sortes de meubles, tels que

Pieds de Lecture
Porte-Chapeaux
Pharmacies
Armoires

Vieux meubles remis à neuf à des prix modérés.

Service prompt et parfait.

Téléphone Bell 655 J.

16 Concorde, St-Hyacinthe